



ASSOCIATION SAFRAN PROVENCE

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2026

Cotisation Année 2026 : 30 € donne droit à 50 flyers

Règlement au plus tard à la date de l'AG

Nom :

Prénom :

Éventuellement nom de société ou de l'exploitation :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Courriel :@.....

Renseignements sur l'exploitation :

1/ J'ai un projet d'exploiter une safranière

2/ J'exploite déjà une safranière

Lieu d'exploitation : Commune :

Surface :

N° parcelle cadastrale : Depuis le.....

Nombre de bulbes plantés et origine des bulbes (nom du producteur) pour les 3 dernières années :

Année en cours -1

Année en cours -2

Année en cours -3

Dans le cas de plantation de bulbes extérieurs à votre safranière, fournir la facture des bulbes (ou une attestation sur l'honneur en cas de don de bulbes).

Quantité de safran produite lors de la dernière récolte (pour connaître notre force de vente) :

Produits transformés commercialisés :

Certification Bio de l'exploitation oui non en cours

Autres certifications : nature et progrès, HVE... :

Statut :

Exploitant à titre principal

À titre de cotisant solidaire

Amateur

autre (précisez).....

Numéro SIRET pour les exploitants agricoles :

Charte Qualité : L'exploitant s'engage à respecter la charte de qualité élaborée par l'association Safran Provence. Tous les adhérents doivent la signer et la remettre à l'association. Elle est disponible auprès des membres du conseil d'administration.

Projet commercial éventuel avec l'association dans le cadre d'un regroupement de vente. Pour vendre du safran via l'association une analyse norme ISO 3632 est obligatoire.

Indiquez les types de produits et quantités que vous souhaitez proposer à la vente :

Stigmates :

Bulbes floraux :

Bulbilles :

Pétales :

Stock année antérieure :

Communication :

Acceptez-vous que vos coordonnées apparaissent sur le site de l'association « safraniersdeprovence.fr » et que votre plantation puisse être localisée sur la carte ?

Oui ou Non

Date et Signature

L'association SAFRAN PROVENCE s'engage à ne pas divulguer vos coordonnées à d'autres fins qu'à celles de l'association, elles ne seront ni cédées, ni vendues.

Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de « association Safran Provence »

Ou par virement RIB, IBAN : FR76 1910 6008 3543 6063 3913 661 safraniers de Haute Provence

Siège social (merci de ne pas envoyer de courrier postal à cette adresse !! utiliser l'adresse du président ci-dessous, merci !):

Chambre d'agriculture du 04

Avenue Charles Richaud 04700 Oraison

Président : Pierre Liagre Tel : 06.17.88.48.48 email : pierre.liagre@sfr.fr

79 bd Albert Durand 84260 Sarrians

Merci de bien vouloir expédier vos documents postaux à cette adresse !